

LYCEE SUD DE LANDES 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE
T/ 05.58.77.30.18 - F/ 05.58.77.31.46

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Référence : PA 2019-01 VOYAGE A BARCELONE (Espagne)

Objet du marché: Prestation de transport et d'hébergement pour un voyage à Barcelone (Espagne) pour 50 élèves et 4 accompagnateurs

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Marché passé en Procédure Adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date et heure limite de réception des offres:

9 octobre 2019 à 12H00

Représentant du pouvoir adjudicateur:
Monsieur Stéphane PERRIN, Proviseur du Lycée Sud des Landes

Comptable assignataire des dépenses relatives au marché:
Monsieur David VOINEAU, Agent comptable du Lycée Sud des Landes

Service acheteur: Intendance du Lycée Sud des Landes

Article 1 - Objet du marché :

1.1 Définition de la prestation

Le marché a pour objet la prestation de service pour le transport, l'hébergement et les visites de 50 élèves et 4 accompagnateurs dans le cadre d'un voyage scolaire à Barcelone du 17 au 20 mars 2020.

1.2 Décomposition des lots

Ce marché n'est pas alloti. Les prestations sont réparties en un lot unique désigné ci – dessous : Prestation de transport, d'hébergement et de visites pour un voyage à Barcelone (Espagne) pour 50 élèves et 4 accompagnateurs. **Le nombre de participants pourra évoluer à la hausse ou à la baisse selon le nombre réel d'inscrits.**

Ce lot unique est justifié par l'état du marché des prestations des voyages. Les prestataires présenteront dans la majorité des cas des offres complètes (transport, hébergement et visites) ce qui est plus avantageux économiquement.

1.3 Forme du marché

Le marché est passé en procédure adaptée en vertu de l'article 27 du décret n°201-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

Article 2- Lieux d'exécution de la prestation :

La consultation porte sur la prestation de service pour le transport et l'hébergement de 50 élèves et 4 accompagnateur dans le cadre d'un voyage scolaire à Barcelone (Espagne) du 17 au 20 mars 2020. **Le nombre de participants pourra évoluer à la hausse ou à la baisse selon le nombre réel d'inscrits.**

Article 3 - Durée du marché

Le voyage devra se déroulera du 17 au 20 mars 2020.

Article 4 - Pièces constitutives du marché

4.1 - Documents contractuels

- L'acte d'engagement (ATTRI1) complété et signé avec le bordereaux de décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF);
- Le Cahier des Clauses Particulières;
- Le mémoire technique comprenant les fiches techniques explicitant ou précisant l'offre, notamment le descriptif détaillé de l'organisation du séjour, le prix (pension, transport, autre), les informations sur le transporteur et la description détaillée du lieu d'hébergement permettant d'en apprécier l'implantation, la structure et le confort.

4.2 - Document généraux

Le cahier des clauses administratives générales fournitures courantes et services en vigueur au moment de la consultation (consultable dans l'établissement).

Article 5: Contenu et forme de prix

5.1 – Forme de prix

Les prix sont forfaitaires. Le détail des prix apparaîtra dans le bordereau de Décomposition du Prix Global et forfaitaire (DPGF) annexé à l'acte d'engagement.

5.2 – Contenu des prix

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées. Il n'est pas nécessaire d'indiquer un tarif par élève. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations.

5.3- Remises :

Toutes les remises (fidélités...) devront figurer dans l'offre et dans le DPGF et porter sur le prix global.

Article 6: Régime des prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

Article 7: Règlement des comptes

Les factures devront être adressées au :

Lycée Sud des Landes – Voie Romaine – BP 22 – 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Le paiement s'effectuera en euro.

Les paiements seront effectués par mandats administratifs. Le chef d'établissement du Lycée Sud des Landes, M. Stéphane PERRIN, est ordonnateur des dépenses. Le comptable assignataire est M. David VOINEAU.

7.1 – Délai de règlement

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures. Le taux d'intérêts moratoires, en cas de dépassement de ce délai, est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencent à courir.

Article 8: Avance et retenues

S'agissant de l'avance, il est fait application des articles 110 à 113 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Article 9: Délais d'exécution

Le délai d'exécution est fixé du 17 au 20 mars 2020.

Article 10 – Pénalités encourues par le titulaire

Les pénalités encourues par le titulaire seront celles prévues dans le CCAG fournitures courantes et services en vigueur.

Article 11 : Assurance souscrite par le titulaire du marché

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation d'assurance en responsabilité professionnelle en cas de dommage.

Article 12: Résiliation

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions et pour les motifs visés par les articles 29 à 34 du CCAG-FS.

Article 13: Règlement des litiges

Le tribunal administratif de Bordeaux est seul compétent pour le règlement des litiges.

Article 14 : Liste récapitulative des articles du CCAG auxquels il est dérogé.

Néant.

Article 15 : Contenu des prestations

Transport

Il comprend le transport en autocar aller et retour du Lycée Sud des Landes à Barcelone (Espagne) ainsi que les excursions sur place en autocar et les frais de parking.

Pour les déplacements en autocar, tous les frais d'autoroute et de parking doivent être inclus dans le prix. Dans tous les cas, l'autocar devra être équipé de ceintures de sécurité et les moyens de transport utilisés devront respecter la législation en vigueur à la date du transport.

Le candidat fournira un **mémoire technique** où figureront les caractéristiques de l'autobus mis à disposition, les immobilisations obligatoires de l'autobus et du chauffeur afin de respecter la réglementation en vigueur **et toutes les informations susceptibles de permettre à l'acheteur d'apprécier la qualité de l'offre.**

Hébergement et visites

Les centres d'hébergement (familles hôtesse) sont ceux proposés par le titulaire du marché dans le cadre de la remise de son offre. L'offre doit comprendre la pension complète pour 50 personnes dont 4 adultes en fonction du programme en annexe (descriptif du voyage).

Le nombre maximal d'élèves par famille hôtesse est fixé à 3.

L'offre doit comprendre :

- L'hébergement en familles hôtesse à Barcelone ou sa région
- L'hébergement et le repas du ou des chauffeurs
- La pension complète du petit déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 5
- La réservation et les droits d'entrées des sites prévus au programme (descriptif du voyage)
- L'assurance annulation, en cas de force majeure ou sur présentation d'un certificat médical attestant de l'impossibilité du participant à participer au voyage. La démission d'un élève de l'établissement devra également être couverte par l'assurance annulation
- Tous les frais du voyage
- Le dossier de voyage : contact local, mini-guide touristique, cahier pédagogique, messagerie vocale/blog, accès web personnalisé.

Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devra être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre. Il ne devra rester aucun frais devant être réglé directement par les élèves ou les accompagnateurs.

Pour le couchage, les draps doivent être fournis. Les déjeuners sont pris sous forme de paniers repas. Pour le dîner, il doit être servi sous forme de repas chaud avec entrée, plat et dessert. L'ensemble de ces prestations devra respecter la réglementation liée à l'hygiène alimentaire.

Une assurance assistance sera proposée en option.

Fait à _____
Le _____

**Le responsable légal de l'entreprise,
Nom Prénom et Signature
(lu et approuvé)**

CACHET DE L'ENTREPRISE

**PROGRAMME DU VOYAGE A BARCELONE (Espagne)
du 17 au 20 mars 2020**

Effectifs : 53 élèves et 4 accompagnateurs

- Jour 1 : Départ de l'établissement dans la matinée et route vers Barcelone (Espagne).
Déjeuner fourni par les familles.
Après-midi: Visite **audioguidée de la Sagrada Familia** puis découverte libre du **Parc Güell et Paseo de Gracia**.
Transfert vers le lieu d'hébergement et accueil par le responsable local et installation dans les familles
Soir: dîner et nuit en famille.
- Jour 2 : Petit-déjeuner dans les familles
Départ avec un panier repas pour le déjeuner.
Matin : Visite guidée du **musée d'Histoire de Catalogne**.
Midi : Repas fourni par les familles hôtesse.
Après-midi : Visite libre du **Village Espagnol** puis détente sur la **colline de Montjuïc**.
Soir : dîner et nuit en famille.
- Jour 3 : Petit-déjeuner dans les familles.
Départ avec un panier repas pour le déjeuner.
Matin : Découverte libre du **Barrio Gotico**, puis détente sur les célèbres **Ramblas**.
Midi : Pique-nique fourni par les familles hôtesse.
Après-midi : Visite de la **Boqueira et Palau Musica**
Soir : dîner et nuit à l'hôtel.
- Jour 5 : Petit-déjeuner dans les familles.
Départ avec un panier repas pour le déjeuner.
Rendez-vous avec le conducteur et voyage retour vers la France.
Sur la route, visite libre du **Musée Dali à Figueiras ou Maison Dali à Cadaques**.
Midi : Pique-nique fourni par les familles.
Retour au lycée en début de soirée (vers 20 heures).

En caractère gras, les visites incontournables. L'ordre peut toutefois être modifié.

Fait à _____
Le _____

***Le responsable légal de l'entreprise,
Nom Prénom et Signature
(lu et approuvé)***

CACHET DE L'ENTREPRISE